

L'État en Lozère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOZÈRE

Février 2013



Le mot du préfet *:*

L'Etat s'engage en Lozère dans un travail d'accompagnement de l'activité économique.

Le gouvernement a engagé une politique économique offensive dont le Pacte national pour la compétitivité, la croissance et l'emploi constitue un levier essentiel. Ces mesures trouvent leur déclinaison en Lozère. Je les ai présentées aux chefs d'entreprises, en particulier le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

La compétitivité du territoire lozérien dépend aussi de ses capacités de désenclavement et il y a nécessité d'aménager et d'améliorer la RN 88. Cela permettra alors d'améliorer l'accessibilité au réseau des zones d'activités structurantes, comme des autres communes et autres activités irriguées par cet axe structurant, depuis Mende vers l'A75 d'une part, et vers le Puy-en-Velay d'autre part.

Les zones d'activités économiques (ZAE) constituent un atout majeur pour le développement de la Lozère. L'Etat appuie et soutient ces initiatives le long de la RN 88 (PRAE Antoine Chaptal de Mende, zone des Choisinets à Langogne), de la RN 106 (ZAE de Saint-Privat de Vallongues) et conforte celles existantes sur l'axe A 75 (ZAE de laTieule, ZAE du Monastier).

Enfin, l'Etat reste pleinement mobilisé pour l'aide aux investissements locaux. J'ai obtenu le maintien de la dotation DETR en 2013, à hauteur de plus de 7 millions d'euros, et je veillerai à sa mise en oeuvre rapide, pour que les communes puissent engager très vite leurs projets et proposer des travaux et chantiers aux entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Philippe VIGNES

S O M M A I R E



Le projet agricole départemental accompagne l'évolution de l'agriculture en Lozère. Le PAD, outil privilégié dont disposent les partenaires du monde agricole pour définir l'application départementale de la politique agricole, a été révisé en 2012... suite



Pré-plainte en ligne : mode d'emploi
Le processus de dépôt de plainte sur internet via un site commun aux forces de police et de gendarmerie est accessible aux lozériens depuis le 4 février 2013 …suite



Une nouvelle étape en 2013 pour améliorer l'efficacité énergétique des constructions.
A compter du 1er janvier 2013, la "RT 2012" s'applique aux bâtiments neufs à usage d'habitation...suite

Mise en place d'un accueil consommateurs à la DDCSPP. Mise en place à compter du 1er janvier 2013, cette permanence vise à vous informer sur les voies de recours en cas de litige... suite

Signature du premier protocole de participation citoyenne à Saint Chély d'Apcher. Le 21 janvier 2013 a été signé le premier protocole de participation citoyenne, dispositif plus communément appelé "voisins vigilants"...suite

Actualités associatives : une newsletter pour les associations du département. En ce début d'année 2013, la déléguée départementale vous propose une newsletter intitulée ACTUALITES ASSOCIATIVES, elle a pour objectif d'apporter un éclairage sur des informations pouvant faciliter la gestion associative...suite

Actions de lutte contre le radon dans les écoles de Lozère : en 2012, la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS) a initié un nouveau programme d'inspection portant sur la bonne application des moyens réglementaires de lutte contre le radon dans les établissements recevant du public...suite

Le nouveau plan d'action national "Loup" : ce nouveau plan s'inscrit dans une nécessaire évolution mettant à profit l'expérience acquise...suite

Préfecture de la Lozère – 2 rue de la Rovère- 480005 MENDE CEDEX
Tél. : 04-66-49-60-00- Fax . : 04-66-49-17-23
Directeur de publication : Philippe VIGNES préfet de la Lozère
Réalisation/Conception – Cabinet/communication
Ont participé à ce numéro : DDSP - DDT- DDCSPP - ARS
Crédits photos-Préfecture- DDT- DDCSPP - ARS -
Site Internet des services de l'Etat en Lozère www. lozere.gouv.fr
S'abonner- Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : cliquez ici